



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND -
M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY -
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -
Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET -
M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN -
Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD -
M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER -
Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU -
M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN -
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -
M. BRIOT - M. ETIEVANT (pouvoir à Mme DARCIAUX) - M. MILLOT (pouvoir à
M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à
M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) -
Mme TENENBAUM

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - PLH - Habitat locatif social - OPAC - Demande de subvention pour une opération de construction située rue des Moulins à Dijon (9 logements PLUS en VEFA).

L'OPAC entend réaliser une opération de construction située 60-62 rue des Moulins à Dijon. Ce programme concerne 9 logements PLUS en VEFA et répond aux objectifs de production et de diversification de l'habitat locatif social, ainsi qu'aux enjeux de mixité urbaine et sociale. Il s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Afin de répondre plus efficacement aux besoins de soutien et de favoriser la réalisation de la programmation, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a, par délibération du 23 septembre 2004, approuvé de nouvelles dispositions de prise en charge partagée des déficits d'opérations d'habitat locatif social.

Conformément aux modalités définies, l'OPAC, afin d'équilibrer les bilans de cette opération, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise à hauteur de :

- subvention pour contraintes particulières : 32 273 €
- subvention pour surcharge foncière : 27 403 €.

Il est précisé que ce programme bénéficiera du concours financier de l'Etat, de la Ville de Dijon ainsi que de fonds propres de l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **d'attribuer** à l'OPAC – 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex-, pour la réalisation d'une opération de construction de 9 logements locatifs sociaux rue des Moulins à Dijon, **deux subventions, d'un montant total de 59 676 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
 - subvention pour contraintes particulières : 32 273 €
 - subvention pour surcharge foncière : 27 403 €
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2005 ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à l'effectivité de l'engagement de l'Etat, d'une part, et à la justification par l'OPAC des dépenses figurant au bilan de l'opération, d'autre part ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.



Il est conforme,
Pour exécution,
Président

PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

18 MAI 2005

Publié le 17 MAI 2005
Déposé en Préfecture le

